

13 déc 2013 -13:05

Appartient à Conseil des ministres du 13 décembre 2013

Marchés publics pour le SPF Intérieur

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public pour la transmission digitale des listes de candidats et des résultats électoraux des élections 2014 ainsi qu'un marché public pour la maintenance du système de vote automatisé (digivote/jites).

Une convention est conclue avec la firme Stésud aux mêmes conditions que la convention RRN 2/2007 du 23 janvier 2008 pour l'enregistrement, le traitement et la diffusion des résultats électoraux, à l'exception des frais de stand-by à partir du 1er juin 2014.

Une seconde convention avec la firme Stésud est conclue pour la prolongation du contrat du 12 janvier 2006 pour la maintenance et l'assistance des matériels de vote automatisé (digivote/jites), jusqu'aux élections du 25 mai 2014.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>